Jubilé de profession monastique de notre Frère Romuald, le 2 avril 2018

LES AMIS DU MONASTÈRE

ISSN 0981 0072

11 juin 2018
Saint Barnabé

J'ÉTAIS UN ÉTRANGER ET VOUS M'AVEZ ACCUEILLI

Nous connaissons tous l'histoire du peuple de l'ancienne Alliance, au moins dans les grandes lignes.

C'est comme étranger que ce peuple a pris sa première forme, en exil en Égypte. D'abord bien accueilli grâce à Joseph, il a ensuite connu l'esclavage et une liberté chèrement acquise par la traversée de la mer Rouge, puis du désert pendant quarante ans. Cette réalité originelle a été souvent rappelée à ce peuple, et c'est pourquoi Yahvé lui a demandé d'accueillir l'étranger. Le pape François rappelle que cette exigence de droit divin est toujours actuelle : « L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un compatriote, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu » (Lv 19, 34), et plus forte encore est la condamnation de Jésus : « J'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli » (Mt 25, 35). Le magistère insiste sur ce point depuis au moins Pie XII. Il est clair que ce message ne rencontre pas un grand enthousiasme auprès des Européens, même auprès des catholiques. Il y a des raisons à cela : le terrorisme, les viols, le chômage et la défense de l'identité des pays accueillants. Certains prétendent que les évangiles ne concernent que les individus et non pas l'État. Ce point-là manque de précision.

Faut-il donc accueillir tous les étrangers sans aucune limite et sans prudence politique ?

Je crois qu'il est bon de rappeler une distinction entre les commandements positifs (dits aussi

affirmatifs) qui exigent de faire le bien, et les commandements négatifs, qui interdisent de faire le mal. Ces derniers valent pour tous, toujours, à tout instant, et en tout lieu. « Ne pas tuer l'innocent, ne pas commettre d'impureté, ne pas voler et ne pas mentir » sont valables sans exception. Il n'y a pas de circonstance extrinsèque qui permettrait de les commettre. Par contre, pour les commandements positifs, bien qu'ils soient a priori toujours valables, ce n'est pas à tout instant. Leur application doit tenir compte des circonstances qui la rendent possible, opportune, ou non, et déterminent la mesure selon laquelle les exécuter. Par exemple « faire l'aumône » exige que l'on aide les pauvres mais n'oblige pas à mettre en péril sa propre famille ou son pays. C'est ce qu'enseigne le *Catéchisme de l'Église Catholique* au n° 2241 :

« Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent. Les autorités politiques peuvent en vue du bien commun dont ils ont la charge subordonner l'exercice du droit d'immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs des migrants à l'égard du pays d'adoption. L'immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil, d'obéir à ses lois et de contribuer à ses charges. »

Ainsi, un pays peut décider de fermer ses frontières à tel type d'immigration si elle présente objectivement un danger important, qu'il soit économique ou politique, à court ou à long terme, et cela sans aller contre le commandement de Dieu.

Saint Benoît demande que l'on accueille l'étranger comme le Christ, et qu'on lui témoigne toutes les marques d'humanité. Et il ajoute que l'on devra d'abord prier ensemble pour déjouer les ruses du démon, puis lire un passage de l'Écriture. Enfin, il précise que si l'hôte est exigeant, on le priera de se retirer.

† F. Louis-Marie, O.S.B.,
abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Lundi 5 février : Lancement de 4 mois de nettoyage de l'abbatiale, nous obligeant par intermittence à officier dans la crypte. — Père Abbé revient de Paris où l'attendait un programme chargé : aux Bernardins, conférence sur la liturgie, devant des prêtres et les séminaristes de l'archidiocèse de Paris ; à Saint-Louis-en-l'Île, messe ; à Saint-Eugène, causerie sur la vocation, vêpres, messe et sermon.

Nettoyage de l'abbatiale : les parois et les autels des chapelles latérales ont été entièrement décapés

Vendredi 9 février : Retraite « Saint-Ignace », à raison de 5 instructions par jour, pour 14 collégiens de « Frassati », prêchée par les abbés Loiseau et Molin, aidés de Père Prieur.

Dimanche 11 février : Bénédiction de la statue de la Sainte Vierge destinée au cloître des hôtes. Datée de 1894, et inspirée des Vierges gothiques, elle a été restaurée par M. Duvieuxbourg. — Père François-de-Sales nous présente son montage d'une heure sur la vie, la spiritualité et l'œuvre monastique du Père Muard (l'abbaye de la Pierre-qui-Vire).

Dimanche 18 février : Père Cyrille donne la conférence spirituelle, en l'occurrence sur saint Grégoire le Grand.

Lundi 19 février : Père Philippe revient d'une semaine de cours passionnants de licence en théologie suivis à l'Institut Saint-Thomas-d'Aquin (ISTA) des dominicains de Toulouse.
Vendredi 23 février : Avec la participation du Chœur grégorien de Paris, la « Cité des vins » organise à Bordeaux un week-end sur « le vin et les moines ». Père Odon y traite du thème biblique des vignes. — Ici, Père Luc et Père Mayeul prêchent sur « Sainte Jeanne d'Arc, modèle de sainteté scoute » à 24 jeunes gens et 20 jeunes filles des Scouts d'Europe, Europa Scouts, Scouts Unitaires de France, et Scouts Saint-Louis.

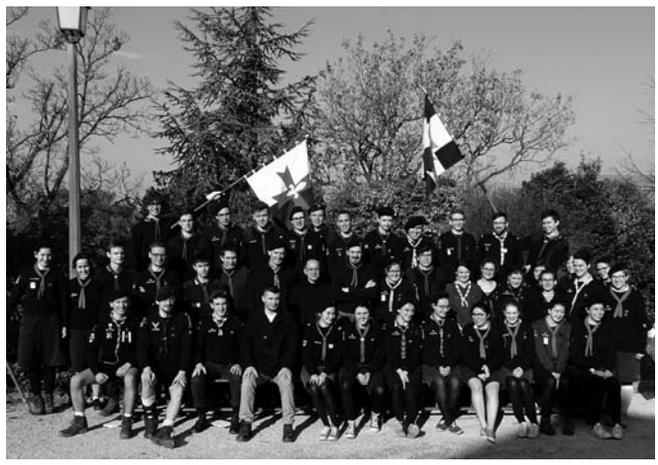

Récollection scoute à l'abbaye

Mercredi 28 février : Pour le 10e anniversaire du décès de Dom Gérard, absoute (mais à la crypte, en raison des travaux).

Giedrius Gapsys

Jeudi 1er mars : Un éminent sémiologue lituanien, M. Giedrius Gapsys, invité par Père Damien, nous explique l'histoire et la géographie du chant grégorien.
Lundi 5 mars : Retraite d'une trentaine de collégiens de la « Sainte Famille » (Grenoble), encadrés par trois chanoines de la Mère de Dieu (Lagrasse).
Vendredi 9 mars : Récollection pour 20 messieurs, dirigée par les Pères Cyrille, Mayeul et Irénée (qui fait ses premières armes).
Lundi 12 et mardi 13 mars : Récollection pour les élèves de l'Institution Saint-Louis, sous la houlette de deux chanoines de Lagrasse, de l'abbé Éloi Gillet et de Père Hugues.
Vendredi 16 mars : Des lycéens de « Stanislas », venus en retraite, sont pris en main par nos Pères Albéric, Louis, François-de-Sales et Damien, et profitent du témoignage d'André Pighiera.
Dimanche 18 mars : Messe du Père Luc dans la chapelle Saint-Hilaire, encore dépourvue de voûte, pour deux patrouilles de Scouts du Barroux (Sanglier et Aigle), et celle du Faucon (Scouts d'Europe de Carpentras). Le recueillement de ces garçons est saisissant, et leur travail édifiera M. Mestelan par « le nombre de souches arrachées et la hauteur du tas de pierres transportées ».
Lundi 19 mars : Père Abbé va célébrer les 60 ans de profession religieuse de notre Mère Marie-Scholastique.
Samedi 24 mars : Père Charbel suit à Paris une formation de directeurs de collège organisée par la « Fondation pour l'école » d'Anne Coffinier.
Dimanche des Rameaux, 25 mars : Le sermon de Père Abbé rapproche le sacrifice du Christ offert pour nous et celui du colonel Arnaud Beltrame (pour qui la messe est célébrée), assassiné la veille. Les gendarmes protègent d'ailleurs désormais nos processions.
Jeudi saint, 29 mars : Père Abbé et Frère Pierre se rendent à la messe chrismale, où l'archevêque demande des prières pour obtenir des vocations sacerdotales issues du diocèse.
Lundi 2 avril : Messe pour le jubilé d'argent de Frère Romuald, en présence de sa famille. Un de ses trois frères, violoncelliste, est accompagné à l'orgue, tenu par M. Simcock.
Vendredi 6 avril : Les « capitaines » du patronage Le Peloux (une douzaine d'adolescents de 16-17 ans), amenés par le Père Xavier Piron, passent 4 jours au monastère à écouter Père François-de-Sales, non sans se détendre par des films édifiants et des jeux.

Lundi 9 avril : Récréation jubilaire en l'honneur de Frère Romuald : Frère Pierre accompagne un chant à la guitare ; suit un extrait du *Schpountz* de Marcel Pagnol ; puis Père Henri au clavecin et Frère Jean à la flûte nous interprètent quelques *Folies d'Espagne* de Marin Marais (1701).

Jeudi 12 avril : Le général Noisette, directeur des pompiers du Vaucluse, et son adjoint, le colonel Sotty, pilotés par Frère Jean-Cassien, visitent le monastère, le collège, et l'école Sainte-Anne, déjeunent au réfectoire, puis sont reçus par Mère Abbesse au parloir de Notre-Dame de l'Annonciation.

Dimanche 15 avril : Nous lisons l'exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* du pape François. — Frère Cyprien nous donne la 1re de trois causeries sur saint Bonaventure.

Jeudi 19 avril : Père Damien et Frère Jean-de-Dieu reviennent d'une session de maîtres de chœur et de chantres organisée à Solesmes avec la Schola Saint-Grégoire.

Samedi 21 avril : Père Abbé, Père Albéric et Frère Athanase se rendent à Lagrasse pour l'ordination sacerdotale d'un chanoine, le Père Benoît-Marie du Sacré-Cœur, conférée par le cardinal Sarah. Ils livrent des crucifix confectionnés par Frère Athanase et Frère Lazare. — Le Chapitre Sainte-Madeleine fête au château du village ses vingt ans d'existence par un grand spectacle, entièrement réalisé par les Chapitres Sainte-Madeleine et Saint-Lazare. Grâce à M. le curé, la messe solennelle, célébrée par l'aumônier fondateur, Père François-de-Sales, tient lieu de messe dominicale à l'église du Barroux, où se pressent 200 personnes... Ensuite, le président sortant, Jean-Denis Aldebert, passe la main à son gendre, Étienne de Poncharra.

Dimanche 22 avril : Au studium de l'Institut Notre-Dame de Vie, Père Basile, parmi 200 participants, suit sur les états généraux de la bioéthique une journée d'études de grande qualité présidée par Mgr d'Ornellas.

Lundi 23 avril : Deux carmes et un prêtre diocésain, l'abbé d'Halluin, logent au monastère pour aller en co-voiturage (avec Père Philippe) suivre la troisième des sessions de trois jours de formation à l'accompagnement spirituel, organisées aussi à Notre-Dame de Vie, et homologuées par la Conférence des évêques.

Frère Elijah, cellérier du prieuré de Silverstream

Mercredi 25 avril : Dans le cadre de la protection anti-incendie, une équipe de forestiers commence le débroussaillage de nos terrains hors-clôture, tandis que Frère Séraphin continue ce travail en clôture.

Jeudi 26 avril : Frère Vianney part près de Genève aux funérailles de son frère Daniel, célébrées par Père Albéric.

Lundi 30 avril : Nous recevons pour 8 jours le Frère Elijah, profès temporaire et cellérier du jeune prieuré de Silverstream en Irlande *(Benedictine Monks of Perpetual Adoration)*. — Nous chantons le *Subvenite* pour le repos de l'âme de notre frère oblat Stéphane Gaillard, décédé après une longue maladie.

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

Chers amis,

De nouveau, j'ouvre en grand la Chronique du Monastère pour vous en livrer les quelques nouvelles plus marquantes…

Jeudi 8 mars : Ora et labora. Journée de bûcheronnage pour presque toute la communauté. Peu à peu, l'entretien et l'embellissement des bois du monastère gagne du terrain. Deux d'entre nous s'attellent

Illustration du cierge pascal : David jouant de la lyre

aussi à un nettoyage en règle des murs intérieurs de la chapelle, le résultat est resplendissant.

Mercredi 21 mars, fête de notre bienheureux Père saint Benoît : Après None, notre Frère Isaac nous offre un voyage-découverte en sa « belle province » de… Québec ! Par le biais d'un excellent diaporama agencé par ses soins, nous ouvrons tout grands nos yeux et nos oreilles à l'histoire et aux richesses spirituelles, temporelles ou culturelles de ce pays si attachant.

Vendredi 23 mars : Le Révérend Père Perrier, carme du couvent de Toulouse, donne aux Frères une première série de conférences sur sainte Élisabeth de la Trinité. Avec une profondeur rare, il nous prépare ainsi à bien vivre la Semaine sainte désormais toute proche. Mystère de la souffrance et mystère d'amour, configuration au Christ Jésus et amitié intense avec Lui… les écrits de la sainte sont de fait un sûr tremplin pour aller plus loin dans notre vie d'union au Seigneur.

Samedi 31 mars : Puisque la consigne de l'année est « se nourrir toujours davantage du pain des Psaumes », notre Frère Rémi a illustré le cierge pascal 2018 en y représentant Jésus-Christ sous les traits du saint roi David. Rien n'y manque : la lyre, la portée grégorienne, et l'extrait du psaume 46, « Psalmodiez avec sagesse. » L'art se met ainsi au service de la prière et de l'élévation de nos cœurs vers Dieu.

Samedi 28 avril : Un chapitre Sud-Ouest du pèlerinage de Chartres vient pour une récollection. Temps de prière liturgique et individuelle, de formation et de conférences spirituelles, de promenade et de cordiale amitié ; nous sommes heureux d'accueillir ce groupe d'une vingtaine de personnes, accompagnées de leur aumônier, le chanoine Thibaut de Ternay.

Récollection d'un chapitre du Sud-Ouest du pèlerinage de Chartres

À cette liste, j'ajoute un petit « événement ». Il n'y a pas si longtemps, presque coup sur coup, deux amis militaires puis un entrepreneur me glissaient à l'oreille, presque en confidence, à peu près ceci : « Nous avons vu vos moines au travail, celui-ci aux champs, cet autre aux sandales, celui-là au rucher. Quelle paix ! Quel calme ! Quelle sérénité ! On vous voit et l'on vous sait au labeur, mais quelle chance vous avez de ne pas être pris dans le flot de la pression, du carriérisme à tout prix, de l'agitation vaine ! » À bien y réfléchir, je me dis que les moines au travail ont cette grâce de rappeler à leurs contemporains qu'il faut avoir les pieds sur terre et dans la poussière, mais qu'il faut garder dans le même temps les yeux tournés vers le Ciel de Dieu. Oui, il faut aimer les choses humaines, les beautés de la terre, il faut exercer les talents humains, mais sans jamais oublier que nous sommes en pèlerinage, que notre point de mire demeure la Vie éternelle, l'immortalité future. Reprenant le psaume, saint Augustin commente : « Mon âme a soif de vous (Seigneur), et combien ma chair aussi soupire vers vous

dans cette terre déserte, sans chemin et sans eau ! (Ps 62, 2-3) Cette vie mourante n'est rien de plus, quelles que soient les consolations mortelles qui s'y mêlent ; quel que soit le nombre de ceux avec qui l'on marche, quelle que soit l'abondance des biens qu'on y trouve. Car vous savez combien toutes ces choses sont incertaines ; et ne le fussent-elles pas, on devrait encore les compter pour rien à côté de la félicité qui nous est promise » (Lettre CXXX, *à Proba*).

Oui, il fait bon relire les classiques de la sainteté. Les relire… et les imiter pour de vrai !

F. Marc, prieur de Sainte-Marie de la Garde

———— Monastère Sainte-Marie de la Garde — 47270 SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC ————
www.la-garde.org

L'histoire vivante des moines racontée à mes enfants

Benoît (6 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père, qui s'apprête à continuer son histoire des moines. Ce soir-là, il leur décrit l'univers des grandes abbayes et leur rôle dans l'empire carolingien.

Les grandes abbayes bénédictines à l'époque carolingienne

Pierre — Les monastères sont donc le centre nerveux de l'empire de Charlemagne ?
Le Père — Oui, tout contribue à en faire des centres de vie sociale. Les reliques sacrées dont ils sont dotés attirent la dévotion des fidèles. Ils possèdent des terres considérables, situées sur les routes ou dans les vallées fertiles, et comportent d'immenses constructions avec des centaines d'hommes de Dieu pour donner vie à tout cela.
Sophie — Une telle puissance économique pour des gens qui, en théorie, ont renoncé à tout, c'est quand même un peu scandaleux, non ?
Le Père — Les richesses d'une institution ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, Sophie. Tout dépend de l'usage qu'on en fait.
Sophie — Quels services peuvent bien rendre des moines au reste de la société, à part prier ?
Le Père — Pour commencer, les monastères rendent possible le commerce en assurant hôtellerie et gîte aux caravanes de marchands. Sur les grandes routes, il y a environ un monastère tous les 30 km. Les moines organisent aussi des foires et des marchés, moyennant des privilèges royaux : libre circulation sur les routes pour leurs marchands, franchise de toutes taxes, permission de frapper monnaie à l'effigie royale. Les commerçants peuvent aussi déposer leur argent dans les caves du monastère jusqu'à la foire suivante (pour éviter de se le faire voler en route). C'est par de tels privilèges que les abbayes assurent la survie du commerce jusqu'aux IX^{e}-X^{e} siècles.
Pierre — Et à part le commerce ?
Le Père — Avant tout, les monastères sont au cœur de grands domaines bien organisés et d'une immense superficie. Les forêts et les terrains incultes sont défrichés et mis en valeur ; les marécages, assainis. Après quoi, le monastère se réserve une part de la terre qu'il exploite avec ses serfs et serviteurs, et il en concède une autre part à des tenanciers, moyennant redevance, corvée et dîme. De plus, on organise des services artisanaux au bourg abbatial.
Thérèse — Quels services, par exemple ?

Le Père — Prends l'abbaye de Corbie, où vivent 350 moines, 100 clercs et étudiants, et de nombreux serviteurs immatriculés au monastère, et où 150 veuves sont hébergées par charité, ainsi que 300 pauvres, voyageurs ou malades. Pour le service commun, les moines entretiennent là 9 cordonniers, un foulon, des orfèvres, un parcheminier (qui fabrique le parchemin dont on fait les livres), 3 fondeurs, des fabricants d'outils, des maçons, un charpentier. Tous sont nourris par les soins du monastère sur les denrées du domaine. C'est l'abbé et ses officiers qui organisent la répartition du travail et des biens : ils dirigent l'économie.
Sophie — Tant de matériel doit nuire au spirituel !
Le Père — Il faut bien vivre, Sophie. Et les moines ne peuvent se désintéresser de la misère qui les entoure. D'ailleurs, cela ne les empêche pas de prier et de contribuer à une magnifique renaissance intellectuelle. Je vous en ai déjà parlé. C'est à cette époque qu'on réapprend le latin de Virgile. On apprend par cœur de très grands morceaux de la Bible dans la traduction de saint Jérôme. La Vulgate est considérée par tous comme le livre de référence. On assimile les Pères de l'Église, surtout saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Grégoire le Grand, qu'on lit avec délectation. La patiente copie des manuscrits aboutit à la constitution de somptueuses bibliothèques. Après l'oratoire, la bibliothèque est le sanctuaire le plus précieux. « Monastère sans livres, place de guerre sans vivres », aime-t-on à dire.
Thérèse — Comment s'appelle l'atelier où l'on copie les livres ?
Le Père — Un scriptorium. Chaque monastère en possède un, qui lui sert de secrétariat et d'atelier pour recopier les livres. Il s'agit d'une pièce bien éclairée, souvent la seule chauffée du monastère. Le bibliothécaire y dirige 12 copistes ou plus. Chaque monastère a ses trouvailles calligraphiques. On apprend à copier sous la direction d'un ancien. « S'il faut copier les Évangiles, ordonne un capitulaire, le Psautier ou le Missel, on n'emploiera que des hommes sérieux et d'un âge mûr, les erreurs dans les mots pouvant en introduire dans la Foi. »
Benoît — Ce doit être long de recopier un livre à la main ?
Le Père — Un bon copiste recopie la Bible en un an : 3 à 6 feuilles in-4° par jour. On devine la fatigue… Ces codex faits de peaux travaillées et enluminées ont donc une énorme valeur.
Thérèse — Et où trouvent-ils des livres à copier ?
Le Père — Un échange incessant de manuscrits lie les grandes abbayes entre elles. Le bibliothécaire est chargé de la chasse aux manuscrits. Les monastères forment comme un immense réseau, où la charité et les services mutuels circulent.

NOTE DU CELLÉRIER

❖ Nous vous signalons deux nouveautés aux Éditions Sainte-Madeleine :

• À l'intention des grosses têtes, un nouveau livre du Père Basile : *Dieu joueur d'échecs ? Prédestination, grâce et libre arbitre — Une relecture de saint Thomas d'Aquin.* Pour comprendre quelle est l'authentique pensée de saint Thomas sur la manière dont la causalité divine — et au plus haut point celle de la grâce actuelle surnaturelle — sur le libre arbitre humain intervient dans le salut individuel de l'homme. 1500 pages, 79 €.

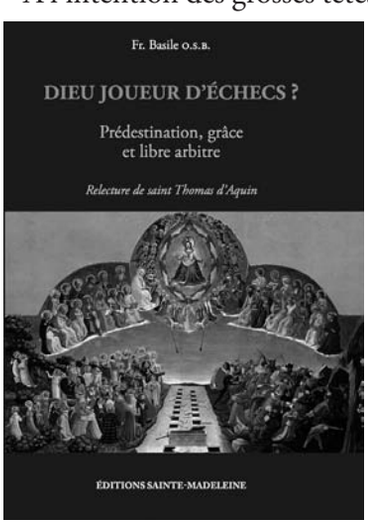

• Pour nos chères têtes blondes, un livret beaucoup plus modeste : *Pour élever mon âme vers Dieu. Mon premier carnet de prière*, un choix de prières, tirées particulièrement des psaumes, pour les 6-9 ans, établi par Monique Berger et illustré par Joëlle d'Abbadie. 47 pages, 5 €.

Nous avons aussi réédité le fameux *Sermon pour la Sainte-Madeleine* prononcé au monastère en 1985 par le Père Bruckberger. 17 pages, 4 €.
Enfin, nous avons également imprimé en petit tirage à l'identique (prononcez *reprint*) la fameuse méthode *Le latin et le grec par la joie en 30 leçons* de Charles Pagot. 848 pages, 29 €.

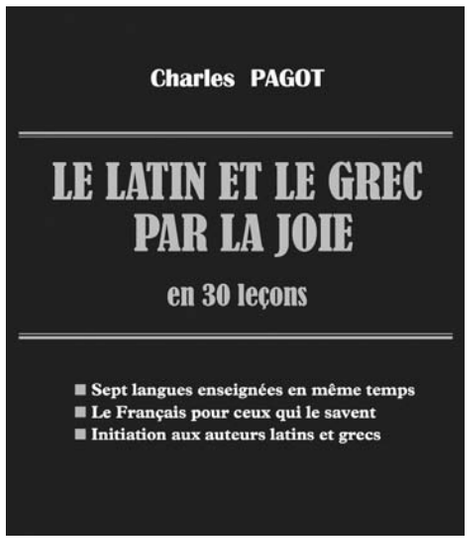

❖ Avec le nouveau mode de paiement de l'impôt sur le revenu et la mise en place du prélèvement à la source, certains s'inquiètent de savoir si les dons aux associations permettront toujours de bénéficier de réductions d'impôts, en particulier lors de l'année de transition. Pour une information fiable, allons là aussi à la source et citons la prose du ministère de l'Économie et des Finances :

"Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu implique uniquement un changement dans le mode de collecte de l'impôt. Ainsi, tous les crédits et réductions d'impôt sont maintenus, y compris les réductions d'impôt liées aux dons aux associations et fondations. Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, les dons effectués en année n permettront d'obtenir une réduction d'impôt l'année n+1. Le bénéfice de la réduction d'impôt pour les dons effectués en 2018 sera maintenu. Lorsque vous déclarerez au printemps 2019 vos revenus 2018, vous indiquerez, comme chaque année, le montant de vos dons. Pour 2018, la totalité de votre impôt sur le revenu 2018 sera annulée, sauf dans certains cas, comme par exemple, si vous avez perçu des revenus exceptionnels en 2018. Dans le cas où votre impôt sera intégralement annulé, vous conserverez le bénéfice de votre réduction d'impôt relative au don et celle-ci vous sera restituée à l'été 2019. Si vous avez perçu des revenus exceptionnels en 2018 pour lesquels un reliquat d'impôt restera dû, la réduction d'impôt relative au don viendra en déduction de ce montant d'impôt dû."
Fin de la citation, et en conclusion nous vous remercions de l'aide que vous pourrez continuer à nous apporter avec cette possibilité de réduction sur vos impôts.

❖ Nous vous rappelons quatre activités déjà signalées dans notre dernière lettre :

• La prochaine retraite pour messieurs prêchée à l'abbaye du 6 au 11 novembre 2018. Écrire au Père hôtelier (*hôtellerie@barroux.org*) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

• La retraite pour jeunes filles (du 16 au 22 août) proposée par les moniales de l'abbaye Notre-Dame de l'Annonciation, et prêchée par un moine et une moniale sur le thème "Accueillir la Parole de Dieu avec sainte Thérèse". Pour tout renseignement, s'adresser à la Mère hôtelière — Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation – 750 chemin des Ambrosis – 84330 Le Barroux (04 90 65 29 29).

• Le camp-mission au Pérou, qui se déroulera du 5 au 27 août 2018 pour les jeunes filles "aimant donner et recevoir" entre 17 et 29 ans, organisé comme chaque année à Cuzco par les Sœurs Missionnaires Servantes des Pauvres (prière, service des enfants handicapés et orphelins, visites touristiques...). Pour tout contact, écrire à *hermanasm.s.p.peru@gmail.com*

• Le séjour itinérant en Bavière du 30 juillet au 16 août pour tous les jeunes de 15 à 20 ans. Voir les détails sur le site *www.chapitre-sainte-madeleine.fr,* téléphoner au 06 62 22 66 80 ou écrire à *chapitre-saintemadeleine@gmail.com*

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.
Pour la Suisse : IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.

Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX
Tél. : 04 90 62 56 31 – **Fax :** 04 84 50 84 57 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dernière parution